



Consignes pour l'UE « Stage ou mémoire » du M1-S2

1. Période de stage

Le stage ou le mémoire doit être d'une durée minimale de 2 mois sur une période allant de début avril à fin août. A noter que selon la date du début de stage, il sera nécessaire de prévenir l'entreprise qu'une interruption de stage devra être stipulée sur la convention pour la période d'examens.

2. Encadrement

Tous les stages ou mémoires seront encadrés par Monsieur Nicolas Poulin, Ingénieur de recherche (poulin@math.unistra.fr). Seuls les **mémoires de recherche proposés par un enseignant du master de statistique** seront encadrés par ce même enseignant.

Vous pourrez contacter Monsieur Poulin tout au long de votre stage, à l'exception de ses périodes de congés. A noter qu'avant de le contacter, vous devrez avoir cherché par vous même la solution à votre problème. Dans le cas où l'aide demandée serait jugée trop importante, l'étudiant sera prévenu par Monsieur Poulin. L'étudiant pourra alors soit maintenir sa demande d'aide, auquel cas la note du rapport en sera affectée, soit y renoncer. Les autres membres de l'équipe pédagogique du master ne répondront à aucune question en lien avec le stage.

3. Le rapport écrit

- **Contenu** : Le rapport de stage ou de mémoire ne doit pas excéder 40 pages (hors page de garde, de remerciements, de table des matières et de bibliographie), auxquelles s'ajoutent éventuellement 10 pages d'annexes maximum. **Il doit être rédigé obligatoirement avec LaTeX**. Il peut être en français ou en anglais. Il doit contenir, entre autres, les éléments suivants :

- le but du stage,
- la planification de l'expérience en vue d'atteindre ce but (le cas échéant),
- une présentation théorique des méthodes statistiques utilisées,
- la vérification des conditions d'application de ces méthodes,
- l'interprétation des résultats, leurs limites de validité.

- **Confidentialité** : Si votre rapport contient des éléments jugés confidentiels par votre entreprise d'accueil, veuillez le signaler le plus rapidement possible (par mail, à l'adresse gardes@unistra.fr). Un accord avec l'entreprise pourra alors être signé pour vous permettre de soutenir votre stage.

- **Calculs** : Concernant les calculs effectués avec un logiciel, les lignes principales des commandes exécutées peuvent être mises dans le corps du texte, mais en aucun cas le programme complet ne doit figurer dans le rapport (annexes comprises). Il peut toutefois être référencé s'il est mis sur une page web.

- **Bibliographie** : Les références doivent être limitées, listées par ordre alphabétique et complètes. Ci-dessous, deux exemples pour respectivement un article et un livre :

[1] Greenwade, G.D. (1993). The Comprehensive TeX Archive Network (CTAN), *Tugboat journal*, **14(3)**, 342–351.

[2] Goossens, M., Mittelbach, F., Samarin, A. (1993). *The LaTeX Companion*, Addison-Wesley, Reading, Massachusetts.

Tout document cité dans la bibliographie doit être référencé dans le corps du texte et inversement, toute référence mentionnée dans le corps du texte doit figurer dans la bibliographie.

- **Mise en garde contre le plagiat** : Votre rapport de stage doit être impérativement rédigé par vous-même et en aucun cas il ne doit contenir des paragraphes, phrases, figures ou tableaux provenant de documents en ligne ou d'ouvrages. Tout passage non rédigé par l'étudiant devra être clairement indiqué comme tel avec la source mentionnée précisément, non seulement dans la bibliographie, mais aussi accolée à la citation. Le non respect de cette règle porte le non de **plagiat**. Cette pratique est non seulement un **délit mais relève aussi de la fraude à l'examen**. En tant que telle, cela conduira l'étudiant fautif devant la commission de discipline où une sanction allant du 0 à l'UE à une interdiction de se présenter aux examens pourra être prononcée.

- **Remise du rapport final** : Le rapport final devra être envoyé impérativement par email au format PDF (avec le fichier source LaTeX) au plus tard le **lundi 4 août 2025**. Tout rapport non rendu ou rendu après la date susmentionnée ne sera pas corrigé et par conséquent la note de 0 sera affectée au rapport de stage (cf. paragraphe 5).

4. La soutenance

Les soutenances auront lieu **mardi 19 août 2025** (toute la journée) et (si besoin) **mercredi 20 août 2025** (matin). Avant la soutenance, veuillez envoyer une **version pdf** de votre rapport final à l'adresse gardes@unistra.fr. Chaque soutenance durera 30 minutes (20 minutes de présentation et 10 minutes de question).

S'il le souhaite, votre maître de stage ou responsable de mémoire peut assister à la soutenance. Dans ce cas, merci de me dire (par mail à l'adresse gardes@unistra.fr) avant le **vendredi 4 juillet 2025** s'il a une préférence pour le jour et/ou l'heure de soutenance. Passée cette date, plus aucune modification de jour/heure ne sera possible. Le planning détaillé des soutenances vous sera transmis avant la fin juillet.

- **Consignes pour la présentation orale** : Toutes les soutenances auront lieu à huis clos, en présence uniquement des membres du jury et éventuellement du maître de stage ou du responsable de mémoire. La présentation orale et les réponses aux questions devront impérativement être en français et ceci quelle que soit la langue utilisée pour la rédaction du rapport écrit. Le jour de la soutenance, un vidéoprojecteur, un ordinateur portable ainsi qu'un tableau noir seront mis à votre disposition. Vous devrez impérativement regrouper sur un **unique fichier au format PDF** votre

support informatique pour la présentation (diapositives, figures, tables, etc). Merci de venir le jour de la soutenance avec **une clé USB contenant le pdf de votre présentation**.

5. Notation

La note finale attribuée à l'UE « stage ou mémoire » tiendra compte de plusieurs éléments :

- la pertinence dans le choix des méthodes statistiques, la justification et présentation théorique de celles-ci, l'interprétation des résultats, les critiques de la méthode,
- votre degré d'autonomie pendant le stage,
- la qualité de rédaction du rapport final (notamment le respect des consignes du paragraphe 3),
- la qualité de la présentation orale. En particulier, l'utilisation de notes écrites est peu appréciée.
- la pertinence des réponses aux questions.

La note finale sera calculée comme suit :

- rapport de stage : 10 points sur 20,
- présentation orale et réponses aux questions : 10 points sur 20.

Rappels importants : Un étudiant ne rendant pas ou rendant hors délais son rapport final aura une note de 0 sur 10 en rapport de stage. Enfin, un étudiant ne se présentant pas à la date et à l'heure indiquées pour sa soutenance sera déclaré défaillant pour l'UE « stage ou mémoire ».

Pour un stage, Monsieur Poulin sera seul à évaluer le rapport écrit. Pour un mémoire de recherche effectué avec un enseignant du master de statistique, la note du rapport écrit sera attribuée par le responsable du mémoire. Dans tous les cas, la prestation orale et les réponses aux questions seront évaluées par les autres membres du jury présents lors de la soutenance.

6. Rappels des dates importantes

- **Vendredi 4 juillet 2025** : dans le cas où le maître de stage (ou le responsable de mémoire) souhaiterait assister à la soutenance, date limite pour me faire part de ses éventuelles préférences quant au créneau de votre présentation. Passée cette date, plus aucune modification de date ou heure ne sera possible.
- **Lundi 4 août 2025** : date limite pour la remise du rapport final.
- **Mardi 19 août et (si nécessaire) mercredi 20 août 2025 (matin)** : soutenances des stages ou mémoires.